

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 29

Artikel: Une industrie genevoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188305>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bord, puis la valeur nutritive de la viande qu'ils fournissent y perdent considérablement.

L'influence des tortures finales sur la chair d'un être comestible est très appréciable. Ainsi tous les chasseurs savent qu'un lièvre couru et forcé par les chiens n'est pas mangeable. Le filet d'un cerf passé de la vie à trépas, ne le devient qu'après un stage fort long dans le vinaigre.

Tout récemment on expliquait avec beaucoup de justesse dans un journal marseillais, comment des langoustes achetées *rives*, ou du moins paraissant telles, pouvaient incommoder les personnes qui en mangeaient ; c'est qu'il y a, en effet, une grande différence entre le poisson pêché depuis plusieurs heures et qui est encore vif, et le poisson venant d'être pêché à l'instant, même quand celui-ci est mort.

A ce propos, M. de Cherville cite le fait suivant qui étonnera bien certainement des ménagères, mais qui ne surprendra aucun pêcheur de profession : « Un vieux pêcheur de la Marne, de nos amis, auquel nous achetions une carpe qu'il venait de prendre, enfonça un gros clou dans la tête du poisson, aussitôt qu'il l'eût dégagé des mailles de son filet, en nous assurant que sa chair serait très supérieure à celle d'une carpe conservée quelque temps prisonnière, et il disait vrai. Comme nous lui demandions quelque temps après pourquoi il ne tuait pas immédiatement toutes les pièces qu'il ramenait : — Je m'en garderais bien, nous répondit-il ; si je les gâtais comme ça, mes pratiques ne les voudraient pas ; elles préfèrent de beaucoup celles que je conserve vivantes dans mon étui. Je sais que la qualité en est moins bonne, mais je n'ai jamais pu le faire comprendre à nos cuisinières. »

Bords de la Birse, Jura bernois, 10 juillet.

Mon cher Conte,

Tu auras peut-être de la peine à t'imaginer que ce sont ces chaleurs torrides qui me font sortir de mon mutisme et me décident à t'écrire quelques mots. Rien n'est plus exact cependant. Je m'y suis résolu à la lecture de la prime originale que tu offres à ceux de tes abonnés qui ont le courage de se torturer la cervelle pour deviner tes logographes et tes énigmes : Une grosse de plumes destinée à te fournir de la copie ! Hum ! l'idée est heureuse !

Mais ce n'est pas le tout ; il faut encore trouver un sujet. De quoi vais-je te parler ? Du choléra ?... Que Dieu t'en préserve ! Du reste, la question ayant été épousée sous toutes ses faces et à tous les points de vue, tu courrais le risque, en me lisant, de bâiller d'ennui et tu t'exposerais peut-être à avaler inconsciemment quelques-uns de ces affreux microbes dont on se préoccupe tant aujourd'hui.

Te parlerai-je alors de la guerre du Tonkin ? Il fait trop chaud pour cela. M'en voilà donc réduit à disséquer sur les progrès inquiétants et toujours plus considérables de l'alcoolisme en Suisse. Hélas ! les bains de lézard que nous prenons depuis quelques jours ne sont rien moins que de nature à nous faire trouver des arguments en faveur de la tempé-

rance et de l'abstention complète de toute boisson alcoolique. — Peut-être un brin de statistique fédérale et humanitaire serait-elle à sa place ici ? J'ai lu dernièrement un intéressant article sur la grandeur, la hauteur, la capacité et le *bombement* (sic) comparatifs du thorax des premiers Helvètes et ceux de nos recrues actuelles. Détail à noter, ces dernières ont en général l'orteil plus court et, paraît-il, le 87,04 % de plus de cors aux pieds que leurs celtiques ancêtres. Tous ces détails, dont je te garantis l'exactitude, sont très instructifs, mais m'entraînent à des développements excessifs.

Aussi, étais-je presque résolu à disséquer ici de l'influence de la maladie des pommes de terre sur le développement moral des populations lacustres, lorsque, heureusement pour tes lecteurs, je me suis rappelé le fait absolument authentique qu'on m'a rapporté hier.

Il y a trois jours, un brave boucher des environs de D... (Jura bernois), vient en toute hâte chercher le docteur X. pour un cas des plus pressants. Notre homme et le praticien montent sur-le-champ dans un mauvais véhicule qui allait tout cahin caha, et qui avait l'air de vouloir à tout instant se disloquer.

« Vous m'excuserez bien, Monsieur le docteur, dit le digne boucher, ma voiture est bien mauvaise, mais je n'avais pas le temps de m'en procurer une autre ; celle de mon voisin ne vaut guère mieux. Et puis, vous savez, celle-ci me suffit pour aller chercher des veaux.... ! »

Tableau !....

Sur ce, au revoir !

A. R.

Une industrie genevoise.

Le journal *La Nature* publie un intéressant article sur la fabrication des boîtes à musique, à Genève, où cette industrie a fait de merveilleux progrès. Après en avoir énuméré les divers perfectionnements, l'auteur de l'article fait particulièrement remarquer qu'on est parvenu à adapter sur la même pièce, deux, quatre, six, huit barillets, contenant un nombre correspondant de ressorts, qui se déroulant à tour de rôle, permettent une marche d'une heure et plus, sans remontage. Puis un mécanisme très simple, d'invention récente, qui permet de faire jouer instantanément l'un des airs, sans avoir à entendre les autres. Enfin, un mécanisme régulateur du mouvement, qui donne depuis l'extrême lenteur jusqu'au mouvement le plus accéléré.

« J'ai eu l'occasion, dit-il, de visiter récemment la fabrique de M. Brémont, à Genève : c'est l'un des plus importants centres de production de l'Europe. Cette manufacture comprend depuis l'article pacotille jusqu'aux orchestres avec cylindres de recharge, qui coûtent parfois jusqu'à 6000 fr. et au-delà, si la musique proprement dite est compliquée de pièces mécaniques automatiques, tels que danseurs ou cymbalistes, oiseaux chantants, joueurs de flûtes, etc. M. Brémont a inventé un système qui permet le déroulement de grands morceaux d'opéras, sans arrêt à chaque fraction d'air. Nous avons entendu là des pièces imitant les orgues d'église avec

voix célestes : orchestre composé de jeu d'anches et comprenant clavier, harpe, mandoline, batterie de tambour, timbres, castagnettes, dans un espace de 50 à 60 lames. Ces appareils merveilleux ont une puissance de son et une perfection extraordinaires. Le constructeur possède des collections d'airs de tous les pays, dont plusieurs ont un cachet mélodique tout à fait remarquable : airs chinois, japonais, indous, africains, pour ne parler que des plus curieux. »

Onna rachon dè papagâi.

Lâi a dâi z'étrandzi dâo défrou dè la Suisse que sè crayont que n'ia per tsi no què dâi dadou et dâi taborniaux ; mà ne savont pas cein que lâo peind ào naz quand sè vollont fôtrè dè canquîès lulus que ne payont pas dè mena, mà qu'ont soveint mé dè malice què leu.

On comi-voyageu, que l'est tot bounameint on vôlet dè boutequi, étai venu pè châotré po tatsi dè veindrè dâo vin dè France pè bossatton. Cé gaillâ étai à maitrè tsi on grand vegnolan dè per lé et châi vegnâi tsertsi dâi pratiquès. On dzo que passâvè pè Mordze, l'intrà tsi Janôt à la Lise, qu'étai carbatier et lâi démdanda à dinâ. Janôt que n'avâi pas l'air tant dégourdi, mà qu'étai retoo coumeint on protiureu, sè tegnâi on papagâi qu'amusâvè gaillâ lo mondo pè son dévesâ, kâ l'est veré que cein est rudo galé d'ourè clliâo z'ozès dévesâ coumeint dâi grantès dzeins. Adon lo dzo que cé comi-voyageu, qu'étai on mina-mor et on farceu dâo tonaire, étai perquie, s'émaginâ dè férè on tor à Janôt et lâi démdanda po son dinâ, na pas dâi z'iselettès, que sont tant bounès à Mordze, ma tot bounameint son papagâi.

— Eh ! mon bon, se fe ào carbatier, z'aimerais pour mon diner d'auzourd'hui manzer du perroquet en sauce.

— Dâo diablio qu'on va vo z'ein bailli, repond Janôt, on osé que vaut 600 francs !

— Hé bagasse ! ze me fice bien de 600 francs ! Qu'est-ce-que ça me fait 600 francs !

— Chix ceints francs, sè peinsâ tot parâi Janôt, après avâi ruminâ on bocon, cein fâ portant onna somma, et du que ma fenna trâovè que cé osé cofifié trâo perquie et que le voudrài qu'on s'ein débarassâi, mè vé profitâ dè l'occajon, pisque cé coo trâovè que n'est rein.

— Eh bin, monsu, se fe à l'autro, on vo baillera, po vo férè plisi, dâo perrotiet po voutron dinâ.

— Eh ben, bon !

Janôt preind la pourra bête, que sè met à dzevatâ et à férè : Jacot ! as-tu bien déjeuné ? lâi too lo cou, la déplionmè, et hardi, l'ein fâ 'na bouna dauba po lo dinâ dâo pétaquin et quand l'est frou dè la mermita, ye va derè ào lulu : Lo perrotiet est prêt à rupâ !

— Eh ben ! mon brave, se fâ l'autro, que rizâi dza ein li-mémo dè la potta qu'allâvè férè Janôt, apportez-m'en pour 50 centimes.

— Eh ! que lo diablio t'escarfaillâi lo melon ! se sè peinsâ Janôt, quand ve que lo gaillâ s'étai moquâ dè li ; mà ne pipâ pas lo mot et ne fe pas vairè que

l'étai ein colère, et tot ein rumineint se n'affèrè, lâi apporta po 50 centimes dè tsai et on saladier dè saussa. L'autro rupa sa rachon, fe état dè sè bin regâlâ et dè sè reletsi lè pottès et demandâ son compto ào carbatier, et soo on franc po pâyi se n'écot.

Janôt va àovri son bureau, soo son potet, sa plionma et onna folhie dè papâi, et l'écrit :

Dort	Mossieu Bagasson à Janôt Riquet,	Avoir
		Fr. C.
Une ration de perrotiet	0 50
Sauce	600 00
Vin	0 30
Pain.	0 20
	TOTAT	601 00

Quand lo Bagasson, ve cllia nota, fe d'aboo état dè rirè et vollie bailli son franc ; mà Janôt coumeinçâ à sè montâ et à tapâ su la trablia. L'autro vollie cresenâ sein payi, mà cein n'a rein servi, et cein a fini dévant lo dzudzo qu'a condanâ lo François à payi rique-raque à Janôt lè 601 francs et que lâi fe onco payi lè frais.....

Faut avouâ que cé perrotiet étai on bocon salâ, tot parâi ; assebin, Bagasson n'a jamé remet le pî tsi Janôt ; mà Janôt s'ein fot pas mau !

LE NAUFRAGE DU WATERLOO

VIII

Jai eu tort ; si je regrette une chose, c'est de ne les avoir pas rejetés à coup de gaffe. Des Anglais ! jamais !

— Ne vous faites donc pas plus méchant que vous ne l'êtes, l'ancien ! je vous connais, moi, vous n'auriez jamais fait une pareille vilenie ; la preuve que vous saviez bien qu'ils étaient Anglais, c'est qu'en les amarrant au bassin, vous leur avez dit en riant : *All right, les goddems ! Ah !*

— Si c'était aujourd'hui !

— Vous feriez la même chose. Voyons, l'ancien, je suppose qu'on soit venu vous dire que votre gars avait laissé se noyer un homme alors qu'il pouvait le sauver, uniquement parce que cet homme était Anglais, qu'est-ce que vous auriez dit ?

— Je sais bien, moi, ce que vous auriez dit : Qu'il a eu tort, qu'un homme en vaut un autre, et qu'un sauveur français doit faire son devoir d'abord. La preuve, c'est que vous avez dit à M. Plough que Pierre avait eu raison de sauver son fils, et ajoutant que cela lui avait coûté un peu cher, vous ne l'avez pas blâmé !

— Un sauveur doit toujours essayer de tirer son homme de la mort, autrement ce n'est pas un sauveur.

— D'accord. Pourquoi alors avoir fait une si grande avanie à M. Plough ? Parce qu'il était Anglais ! La belle affaire ! Ce n'est pas de sa faute. Vous deviez voir en lui l'homme, le père et non pas l'étranger. Lui qui avait tant de bonheur à venir vous serrer la main, et pleurer avec vous, à offrir à madame Mardrec une partie de sa fortune pour elle, pour vous, pour les petits gars.

— Pourquoi diable aussi appelle-t-il son bâtiment Waterloo ?

— Nous avons bien l'Austerlitz, le Magenta, le Solferino, etc. ; ce ne sont que des souvenirs patriotiques. Ah ! tenez, l'ancien, vous étiez mal luné ce jour-là, vous lui avez fait une grosse peine, vous l'avez presque mis à la porte, chassé !...

— Chassé ? Non pas. Je n'aime point les Anglais...